



# Mouez ar Yeuc'h

Bulletin d'informations Communales Avril 2019 Keleir ar Gumun Ebrel 2019 **N° 126** 

Hep stourm ne vezer an den

Sans combat, point de victoire



#### Mairie

5, rue Louis Tymen – 29100 Le Juch Tél : 02.98.74.71.50 – Fax : 02.98.74.70.99

mairie.le-juch@wanadoo.fr Site: www.lejuch.fr

Le lundi de 9h à 12h et de 14h à 18h30 Du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h. <u>Fermée le Samedi</u>

#### Permanences du Maire et des Adjoints

#### Patrick Tanguy

Maire

Le samedi matin sur rendez-vous

#### Marc Raher

Adjoint aux finances, gestion du patrimoine, nouvelles technologies, culture

Sur rendez-vous

#### Yves Tymen

Adjoint aux travaux, à l'urbanisme, à l'agriculture et à l'environnement

Sur rendez-vous

#### Isabelle Kervarec

Adjointe aux affaires scolaires, affaires sociales, communication, enfance et jeunesse, animation, vie associative— CCAS

Sur rendez-vous

#### Douarnenez Communauté :

75, rue Ar Veret – 29100 Douarnenez – Tél : 02.98.74.48.50

#### Déchetterie de Lannugat :

Ouverte du lundi au samedi de 9h à 12h & de 14h à 18h.

#### Urgences médicales :

Appeler le 15 qui assure la régulation

#### Cabinet infirmier :

Cabinet Petitbon Alan

Tél: 02.98.74.71.04 Port: 06.07.27.95.47

#### ADMR Plogonnec :

Rue des Ecoles - 29180 PLOGONNEC -

Tél: 02.98.91.84.96

#### Transport Le Juch / Douarnenez :

Le samedi

Départ à 9h30 de votre domicile & retour à 11h. Taxi Lokorn-06.82.82.56.56 -

<u>Transport à la demande :</u> Pays de Douarnenez 0 810 810 029

#### Transport Penn ar Bed :

Ligne (ligne 51) régulière DZ / Quimper sur le site internet cat29.fr

#### Ecole Notre Dame de Toutes Grâces :

6, rue de l'école – Tél : 02.98.74.71.70

#### Ulamir du Goyen - Centre de Loisirs :

Rue Abbé Conan - 29100 Poullan

Tél: 02.98.74.27.71

#### Boîte postale :

Levée du lundi au samedi à 9h00

# Calendrier des Manifestations

Date	Manifestation	Lieu	Organisateur
21 Avril le midi	Repas Crêpes	Salle Socio-culturelle	APEL Ecole
11 Mai à 10h00	Information	Salle Socio-culturelle	Gendarmerie
19 Mai à 17h00	Notre-Dame de Paris	Salle Socio-culturelle	Mairie
30 mai au 2 Juin	Voyage à St-Geniès	St-Geniès	Comité Jumelage
15 Juin	Feu de la St-Jean	Terre-plein du stade	Comité animation
15 Juin	Tournoi de Football	Stade	Les Diables
15 Août	Fête Traditionnelle	Le Bourg	Comité animation

#### RETOUR EN IMAGES

## Vide Grenier du 14 Avril 2019

Le vide grenier du Juch a obtenu un résultat satisfaisant, à savoir : 35 exposants, 400 entrées. Tout le monde a été reçu par le sourire de nos caissières et a pu déguster les crêpes de notre maître Hippolyte. Le Comité vous donne rendez-vous l'année prochaine en espérant que pour une fois la météo soit avec nous.







### A travers la Commune

#### Urbanisme

#### Déclaration préalable – 7

Ravalement, remplacement fenêtre, pose fenêtre de toit, rénovation bâtiment agricole, division de terrain, remplacement porte d'entrée, implantation d'une antenne relais

#### Certificat d'urbanisme - 6

6 cu a (d'information) 3 cu b (opérationnel)

#### Mutuelle Communale

La mutuelle de village propose une couverture complémentaire santé à des tarifs préférentiels La commune a signé une convention avec le groupe AXA destinée aux administrés qui souhaitent y adhérer. Seule condition : habiter sur la commune ou y travailler.

Monsieur PLUGNAN Jérôme, référent sur la commune, se tient à la disposition des personnes intéressées. Tél: 06 45 65 30 53

#### Messe au Juch



A l'occasion de Pâques, une messe aura lieu le lundi à 10h30.

L'église étant indisponible en raison des travaux de rénovation des toitures, elle aura lieu à la salle socioculturelle.

#### Mobilité des seniors - Transport -

Ce service assuré par le Taxi Lokorn de Locronan et destiné en priorité aux personnes de 60 ans et plus, vous permet de vous rendre, le samedi matin, de votre domicile vers les commerces de Douarnenez (Intermarché, Leclerc, centre-ville).

Inscription en mairie (02 98 74 71 50) au plus tard le vendredi 12 h. Tarif : 2 € aller/retour.

#### Brûlage déchets verts

Le brûlage des déchets végétaux (branches d'arbre, feuilles mortes, herbes issues des tontes...) est interdit par le règlement sanitaire départemental. Les déchets verts doivent donc être déposés en déchèterie ou faire l'objet d'un compostage.

Horaire déchèteries :

Ouvertes du lundi au samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Fermées les dimanches et jours fériés.

Déchèterie de Lannugat Tél: 02 98 74 64 19 Déchèterie de Lestrivin Tél: 02 98 74 53 96

#### Lutte contre le bruit

Il est rappelé que les activités de bricolage et de jardinage réalisées à l'aide d'outils ou d'appareils bruyants (tondeuse, tronçonneuse, perceuse...) ne doivent pas causer une gêne pour le voisinage.

Ces travaux sont autorisés aux horaires suivants :

Jours ouvrables : de 8h30 à 19h30 Samedi : de 9h à 19h Dimanche et jours fériés : de 10h à 12h

#### Sortie du territoire

L'autorisation de sortie du territoire est rétablie depuis le 15 janvier pour tous les mineurs voyageant sans titulaire de l'autorité parentale et qui résident habituellement en France. Elle s'applique à tous les voyages individuels ou collectifs. Pour l'obtenir, les parents doivent compléter et signer le formulaire Cerfa n° 15646\*01 téléchargeable sur le site internet www.service-public.fr.

Le mineur voyagera alors muni de ce document et d'une copie de la pièce d'identité du titulaire de l'autorité parentale.

#### Centre de loisirs



யுள்ளும் இரை La municipalité du Juch et l'Ulamir proposent un accueil de loisirs à Poullansur-Mer.

> Garderie possible à partir 7h30 et le soir jusqu'à 18h30 socioculturelle. Une navette

passe prendre les enfants à 8h30 et les ramène à 17h30. Le goûter est fourni.

Renseignements et inscription auprès de I'ULAMIR au 02 98 74 27 71

http://ulamircentresocialdugoyen.blogspot.fr/

#### VIE ASSOCIATIVE

# Club des Retraités

L'assemblée générale des Aînés Ruraux a eu lieu à Châteaulin le 10 avril.

Nous serons heureux de recevoir deux nouveaux sociétaires, férus de belote : Roger et Guillaume

La porte est grande ouverte. Nous vous attendons!

Kenavo. Le Président, Alain NICOLAS 06 68 12 98 30

# Les Diables du Juch



Au niveau sportif, l'équipe fanion des Diables est dans une période où les victoires ne sont pas au rendez-vous. Le maintien en D2 se jouera jusqu'à la dernière journée.

L'équipe B quant à elle n'a rien à jouer dans son championnat de D4 excellence, juste à se faire plaisir jusqu'à la fin de saison.

Côté événement, les Diables organiseront de nouveaux leur tournoi style « Vintage » qui se déroulera au



stade le samedi 15 Juin. Tournoi limité à 20 équipes, équipe de 6 joueurs minimum. (Inscriptions auprès de Nicolas Hascoët Tél: 0633230604, 20€/équipe).



Nous repartons également cette année sur notre désormais traditionnel tournoi de pétanque du 15 Août.

Le club des rouges et noirs est une association ouverte à tous, n'hésitez surtout pas à intégrer notre club pour y venir en tant que joueur, bénévole, supporter...

Vive les Diables Sportivement, le Président.

# Histoire et Patrimoine



Notre assemblée générale s'est tenue le samedi 16 mars en présence d'une trentaine de membres. Nous avons eu le plaisir d'enregistrer une nouvelle adhésion.

Un des projets phares de l'année sera de marquer la réouverture de l'église

par la publication d'un livre d'une centaine de pages que nous prépare André Cloarec.

Pour ce faire il demande, à ceux qui détiennent des documents anciens, leur contribution :

« Le dépouillement d'archives privées antérieures à 1800 permettrait d'approcher le vécu de nos ancêtres dans la trêve du Juch avant et pendant la Révolution.



Il pourrait s'agir d'actes notariés, baux à convenant, achats de terres, biens nationaux, inventaires, procès, correspondance privée, adoptions d'orphelins... ces documents seront lus, copiés si les propriétaires l'acceptent .Dans tous les cas ils seront restitués au(x) propriétaire(s). » S'adresser à Histoire et Patrimoine –Le Juch ou à André Cloarec (andrejf.cloarec@orange.fr) »

Depuis longtemps André Cloarec partage sa connaissance historique de l'église Notre Dame. Ici, en 2009, lors des journées du patrimoine.

Merci d'avance à ceux qui pourront enrichir les recherches. A bientôt.



Un 30 bennak a dud o deus kemeret perzh er Vodadeg Veur e miz Meurzh paseet. Kaoz zo bet surtout deus pezh ' vo graet ganeomp a-raok fin ar bloaz. André Cloarec e-neus lakaet en e benn skrivañ ul levrig diwar-benn an ilis.Ur mell labour e vo a-dra-sur, ha ne c'hello ket e gas da benn hep sikour tud ar Yeuc'h. Ar paperoù kozh (deus a-raok 1800) hag a zo o chom da gousket e foñs an armelioù: lizheroù-feurm, teulioù-perc'henniezh, skridoù-priedelezh ... a c'hell bezañ kaset dezhañ a-benn da vezañ luc'hskeudennet. N'eus riskl ebet da goll anezho.

# Comité de Jumelage



Le comité de jumelage a organisé son vide grenier annuel dimanche 14 avril à la salle socioculturelle du Juch.

Le déplacement à Saint-Geniès aura lieu du 30 mai au 2 juin 2019. Nous rappelons que les personnes intéressées par le jumelage peuvent contacter Daniel CANONICO.

Le Comité de Jumelage,

Daniel Canonico 02 98 74 70 88

# **Ecole Notre-Dame**

Un nouveau trimestre se termine à l'école Notre Dame de Toutes Grâces, synonyme de jolis projets et d'activités toutes plus trépidantes les unes que les autres.

Le mois de janvier rime avec fête de l'Epiphanie. Ce temps fort de début d'année a été respecté par les élèves de maternelle et CP de Sandrine Leroux. Ils ont en effet réalisé leur galette des rois à la frangipane et à la pâte à tartiner: succès garanti! Après avoir suivi la recette à la lettre est venu le temps de la dégustation.

Les élèves ont aussi retrouvé en mars leur homologues de Plogonnec pour assister à une projection de courts métrages de la série "1,2,3 Léon".

Dans le cadre du projet "Mon école c'est de l'or pour ma planète" mêlant le développement durable et les différentes formes de solidarité, deux interventions ont eu lieu à l'école : celle de Jean-Claude le Sergent, responsable local de l'association « Un bouchon, un sourire » et celle de Atou, professeur des écoles sénégalais et coordinateur dans son pays de l'association AKA basée à Plonévez-Porzay. Ces visites, très appréciées par les enfants, ont permis la mise en place de deux



actions fortes : la collecte de bouchons ainsi que la collecte de vêtements pour les enfants défavorisés d'Afrique.

Une opération pizza a également été lancée en collaboration avec l'établissement "Ma pizzeria" à Douarnenez. Les recettes de cette action vont permettre aux enfants de la classe de CE-CM de partir en classe de découverte à Angers pendant trois jours en juin prochain.



Les CM ont passé une journée au collège à Douarnenez. Ils y ont été accueillis par les collégiens de 6ème et quelques professeurs. Des ateliers ont été préparés afin de leur faire découvrir le collège. Tous ont passé une excellente journée!

Une initiation ludique à l'anglais pour les élèves de maternelle est aussi mise en place depuis janvier. Les élèves trouvent cela "so funny" de savoir se saluer, jouer avec les couleurs et d'apprendre les animaux.

« Tout seul, on va plus vite, ensemble on va plus loin » est donc l'adage qui résume parfaitement le vent de solidarité qui souffle sur l'école du Juch.

# Comité d'animation

Les membres du comité d'animation se sont réunis le 15 février pour l'AG annuelle. Les bilans moraux et financiers sont bons, mais un petit bémol est à noter quant au renouvellement des énergies de l'association. Le bureau ne change pas Alain Cariou a été élu à l'unanimité secrétaire et Laurent Joncour président.

Les animations proposées pour l'année 2019 seront :



**Le 15 juin** - Feu de la St jean sur le parking du stade, concours de Boulten, repas, buvette, feu, animation musicale en partenariat avec les locaux rock de Douarnenez.

Le 15 août-la traditionnelle fête du village se déroulera sur la place de l'église

Courant **Octobre** se déroulera la 5ème édition de la fête de la soupe à la salle socio-culturelle.

Différentes balades seront proposées au cours de l'année par notre guide de basse vallée Alain Cariou et le Père Noël reviendra sûrement en fin d'année ramener de la chaleur sur la place de l'église.

Toute personne intéressée à participer d'une manière ou d'une autre à une de ces manifestations ou à en proposer autre chose peut contacter le 06 66 32 38 08 (Laurent)



Les costumes du 15 Août

# **Art Floral**

L'Assemblée Générale de « Graine d'Hellébore » s'est tenue le 28 mars 2019.

Aujourd'hui l'Association compte 100 adhérentes réparties sur les 5 cours mensuels.

En dehors des cours, l'Association participe à la vie de la commune en réalisant des bouquets lors des événements organisés par la Mairie ou les autres Associations:

- Vœux du Maire
- Journées du patrimoine
- accueil de la Mairie
- repas du CCAS ...

Côté trésorerie, bilan 2018 positif.

Ces activités se poursuivent en 2019.

Une sortie est prévue aux Floralies de Nantes le 8 mai prochain.

Arrêt des cours le 19 juin et reprise le 4 septembre.

L'exposition de Noël aura lieu des 21 et 22 décembre 2019 avec pour thème : Noël au fil du temps.

Le Conseil d'Administration doit se réunir prochainement pour élire le bureau.

Remerciements à la Mairie pour sa subvention.





# Conseils Municipaux

# CONSEIL MUNICIPAL DU 19 FEVRIER 2019 Projet d'acquisition du ZAL

Monsieur le Maire rappelle les différents évènements intervenus depuis le Conseil municipal du 10 octobre 2018 et notamment la rencontre avec Monsieur ARAMOND, Chargé de mission au Service régional de l'archéologie où il a été évoqué la participation de l'Etat pour l'acquisition. Suite à ces éléments, Monsieur le Maire propose de faire une proposition d'achat des parcelles référencées section 87 / AA / 0018 (adresse : moulin du Juch ar Zal – LE JUCH) et section 87 / AA / 170 (moulin du Juch ar verger – LE JUCH) à hauteur de 15 000 € hors frais de notaire. Les parcelles situées mesurent respectivement 6 647m² et 530m² soit un total de 7 177m². Les deux parcelles appartiennent actuellement à Monsieur DE KEROULAS Yohan et Madame DE KEROULAS Gwenaëlle Françoise.

Accord du conseil municipal à l'unanimité.

# Appel à projet régional : Dynamisme des centre-villes et des bourgs ruraux en Bretagne

L'État, La Région, l'Établissement Public Foncier, et la Banque des Territoires relancent leur dispositif partenarial pour soutenir des démarches globales en faveur du dynamisme des centre-villes et bourgs. Les communes de Bretagne, intéressées, en partenariat avec leurs intercommunalités, seront invitées à présenter leur candidature en cycle "études" ou en cycle "travaux", selon l'avancement de leur démarche.

L'objectif est de soutenir des projets globaux sur le périmètre resserré du centre-ville ou du bourg afin de répondre aux besoins des habitant.e.s sur toutes les dimensions de leur vie quotidienne. Il s'agit de faciliter et de rendre visible la réussite de projets pour démontrer que de nouveaux modèles de développement, et notamment de nouveaux modèles économiques, peuvent prospérer dans les centre-villes et les bourgs ruraux de Bretagne.

Un premier appel à projet avait été lancé en mars 2017, avec 60 candidatures retenues dont 25 pour le cycle « étude » et 35 pour le cycle « opérationnel ».

Le Juch fait partie des communes ciblées pouvant bénéficier d'un tel dispositif.

La commune souhaite postuler et présenter un dossier de candidature, en partenariat avec Douarnenez Communauté.

Le dossier comporte les actions suivantes, retenues par le groupe de travail :

Opération N°1 Rénovation commerce et habitat en cœur de bourg

- Acquisition et mise en sécurité
- o Etude TAG 29
- Rénovation du commerce (Bâtiment A) et Aménagement des espaces Publics
- o Création de Logements (Bâtiment B)
- Opération N°2 Valorisation du Patrimoine
  - Chemin d'interprétation
  - o Valorisation de l'église
  - Visite virtuelle de l'église
  - Mise en valeur de la colline du château
- Opération N°3 Aménagement du Cadre de vie
  - Redynamisation des jardins partagés
  - o Aménagement de la peupleraie
- Opération N°4 Mobilités douces
  - o Electromobilité Partagée
  - Développement du Vélo

Le projet de territoire qui a été adopté le 7 février 2019 par le Conseil communautaire, réaffirme l'importance et la nécessité de travailler collectivement à la revitalisation de nos centre-villes et centres-bourgs, gage d'une attractivité indispensable pour maintenir et attirer la population sur notre territoire.

Cette redynamisation nécessite une approche pluridisciplinaire de la problématique œuvrant à la fois dans les domaines de l'habitat, de l'économie, des mobilités, de l'aménagement urbain et du cadre de vie, des services à la population pour tous les âges. La dynamique nécessaire à une telle revitalisation nécessite l'implication de tous les partenaires institutionnels.

Après avoir étendu l'exposé de Monsieur le Maire rappelant les éléments du dossier, Il est proposé de valider la candidature de la commune à l'appel à projet « dynamisme des bourgs ruraux et des villes en Bretagne ».

Le Conseil municipal, à l'unanimité, décide de la candidature de la commune à l'appel à projet « dynamisme des bourgs ruraux et des villes en Bretagne ».

#### Droit de préemption parcelles section AA n°45 et n°46

Dans le cadre du projet de revitalisation du centre-bourg, les études et interventions d'acteurs (CAUE, FIA, population, etc.), les parcelles cadastrées section AA n°45 et 46 identifiées comme étant des opportunités foncières stratégiques. En effet, cet ensemble de parcelles est située en plein cœur de bourg, place de l'Eglise. Elles sont donc

idéalement situées pour y mener une opération de revitalisation et de densification.

La maison dit « DE KEROULAS », située en cœur de bourg, est mise en vente. Cette propriété revêtant un caractère fondamental dans l'aménagement du centre-bourg, il s'agit d'une formidable opportunité pour en faire un véritable outil de revitalisation du centre bourg s'inscrivant complètement dans la stratégie mise en place par l'équipe municipale. Au-delà, le projet permettra d'éviter d'avoir un ensemble bâti en ruine ou une résidence secondaire aux volets clos.

Ce projet intervient dans un contexte où le dernier bar et dernier commerce, vient de fermer (septembre 2018). Cependant, le territoire bénéficie d'un dynamisme certain au regard des différentes sollicitations d'acteurs privés recherchant des locaux vacants en vue d'implanter une activité.

La commune souhaite implanter sur ces parcelles, sur lesquels se trouvent une maison et une grange :

- Une activité économique au RDC de la maison
- Des logements dans la grange

Accord du Conseil municipal, à l'unanimité :

#### <u>Autorisation de lancement des études d'éclairage</u> pour l'église

Monsieur le Maire rappelle les travaux de rénovation de l'église. Il expose l'intérêt de procéder à des études d'éclairage dès à présent du fait de l'avancée des travaux. Le Conseil municipal, après délibération, à l'unanimité, décide de d'approuver le lancement des études nécessaires à la réalisation d'un éclairage architectural de l'église;

#### Travaux du clocher de l'église

Monsieur le Maire propose de lancer l'étude pour la réalisation des travaux nécessaire à la rénovation du clocher.

Accord unanime du Conseil municipal

#### Pose d'un relais de téléphonie mobile

Le Conseil municipal est informé d'un projet d'installation d'une antenne relais de téléphonie mobile.

Le terrain de foot a été retenu comme site le plus approprié. L'exploitant ORANGE a transmis un dossier d'informations à la municipalité, consultable par tout à chacun.

L'installation fera l'objet d'une déclaration préalable qui sera déposée très prochainement. Selon les dernières informations, le relais pourrait être opérationnel pour la fin d'année 2019. Son occupation d'un lieu public fera l'objet d'un bail moyennant un loyer.

Le Conseil municipal, à l'unanimité, décide d'approuver l'installation d'une antenne relais ORANGE sur le terrain de foot et autorise le Maire à signer le bail d'occupation des lieux ;

# Adhésion à l'association Bruded - mise en réseau des collectivités pour un partage des expériences et initiatives de développement durable

L'association BRUDED a pour but de promouvoir l'aménagement du territoire dans l'esprit de développement durable en Bretagne et Loire-Atlantique. Pour cela l'association met en réseau les collectivités (152 collectivités adhérentes à ce jour) afin qu'elles puissent partager leurs expériences et leurs initiatives de développement durable.

Cela se traduit par l'organisation de rencontres et de visites sur le terrain autour des thèmes développés telle la restauration collective, la revitalisation des centre-bourgs, le logement social; la diffusion des initiatives portées par les collectivités du réseau; l'accompagnement par les chargés de développement de Bruded des projets par l'organisation de visites à la carte à la demande des collectivités.

Le Conseil Municipal, donner son accord à l'unanimité pour l'adhésion de la commune à l'association Bruded pour le reste du mandat ;

#### Participation aux effacements des réseaux SDEF

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal de l'achèvement des travaux d'effacement des réseaux − rue de la Laiterie et chemin du stade. Le montant des travaux s'élève à 10 876,71€ TTC.

#### Projet de territoire de Douarnenez Communauté

A l'automne 2017, a été décidé de lancer une démarche d'élaboration d'un projet de territoire pour le Pays de Douarnenez. En effet les prises de compétences successives, les projets d'investissement en cours ou en projet dans plusieurs domaines, incitent à la rédaction d'un document dont l'objectif est de clarifier les orientations du projet intercommunal en identifiant les besoins de notre territoire et en fixant les défis à relever, les objectifs stratégiques à atteindre. Ce projet de territoire pourra également servir de cadre aux contractualisations avec les partenaires institutionnels que sont l'Etat, la Région et le Département, demandeurs d'un document reflétant une vision partagée de notre territoire et précisant les axes structurants de son développement pour les années à venir.

Le projet de territoire qu'il vous est proposé d'adopter a été réalisé en régie par les services communautaires. Sa réalisation s'est opérée en trois phases faisant pour chacune d'entre elles l'objet d'ateliers auxquels étaient conviés l'ensemble des élus communautaires et élus municipaux du Pays de Douarnenez. Ces réflexions se sont organisées autour de quatre thématiques : Habitat / Mobilités,

Economie / Tourisme, Cadre de vie / Environnement, Services au public, Cohésion sociale, Santé, Education.
Le projet de territoire, qui est le fruit des réflexions collectives issues des ateliers, a été présenté lors d'une dernière réunion le 21 janvier 2019 et adopté le 7 février 2019 par la Communauté de Communes de Douarnenez.
Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, prend acte du projet de territoire.

#### Rapport des adjoints :

#### **Patrick TANGUY:**

Proposition d'une soirée d'information pour les citoyens du Juch, pour présenter les projets éventuels d'implantation d'éoliennes, et le sujet de l'éolien plus globalement. Celle-ct présentera une opportunité de discuter des enjeux locaux, des inquiétudes des citoyens, et des préférences entre les deux sites.

#### Yves TYMEN:

Retard dans le projet communautaire de signalisation Expose le bornage rue de la gare

Rappelle les évolutions nécessaires du projet par rapport au cheminement

Abattage des arbres de la peupleraie

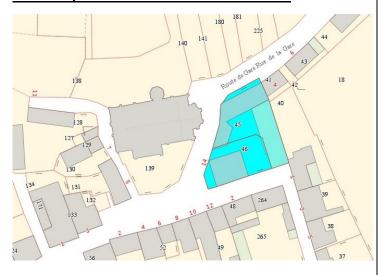
Abattage des sols à proximité du local technique

#### Isabelle KERVAREC:

Restitution de l'analyse des besoins sociaux mardi 26 février à 18h30 à la communauté de communes.

#### Annexe:

#### Plan des parcelles section AA n°45 et n°46



#### **CONSEIL MUNICIPAL DU 29 MARS 2019**

Compte rendu de la séance du conseil municipal réuni le vendredi 29 mars, dans la salle du conseil municipal à 18H30 sous la présidence de M. Patrick TANGUY, Maire de la commune.

Tous les membres étaient présents à l'exception de Mr Julien BROUQUEL excusé et représenté par Marc RAHER, Mr Josik LE DOARE excusé et représenté par Mr. Laurent JONCOUR ;

**Absent: Sébastien CROCQ** 

Secrétaire de Séance : Yves TYMEN

<u>Conseillers en exercice</u> : 13 <u>Conseillers présents</u> : 10

<u>Conseillers ayant pris part au vote</u>: 12 <u>Date de convocation</u>: 25/03/2018

# Approbation du compte rendu de la séance du 19 février 2019

Présentation: Patrick TANGUY

Le compte rendu de la séance du 19 février 2019 est adopté à l'unanimité des membres présents.

Absent: Laurent JONCOUR, Isabelle KERVAREC

#### Compte de gestion 2018 – budget COMMUNE

Présentation: Patrick TANGUY

Patrick TANGUY, Maire, présente le compte de gestion du receveur municipal qui retrace les opérations budgétaires en dépenses et en recettes, selon une présentation analogue à celle du compte administratif.

Il comporte:

- Une balance générale de tous les comptes tenus par le trésorier.
- Le bilan comptable de la collectivité qui décrit de façon synthétique l'actif et le passif de la commune.

Le compte de gestion est soumis au vote de l'assemblée délibérante qui constate ainsi la stricte concordance des deux documents (compte administratif et compte de gestion).

Après vérification, le Conseil Municipal adopte à l'unanimité le compte de gestion 2018 du budget COMMUNE de M. Le Trésorier Principal de Douarnenez.

#### Compte administratif 2018 – budget COMMUNE

Présentation: Patrick TANGUY

Le compte administratif 2018 de la commune, présenté par Monsieur Patrick TANGUY, fait apparaître un excédent de la section de fonctionnement pour l'année 2018 de 102 264,79€. En 2017, le résultat de l'exercice de fonctionnement est de -25 419,42€.

Au global, l'excédent de fonctionnement cumulé du compte administratif 2018 est de 77 652,67€.

Il fait apparaître en :

Fonctionnement Recettes: 543 922,61€

Dépenses : 441 657,82€ Résultat de l'exercice : 102 264,79€ Résultat reporté de 2017 : 77 652.67 **6.** 

Résultat de clôture de la section

fonctionnement: +179 917,46

<u>Investissement</u> Recettes : 836 307,75€

Dépenses : 613 430,57€

Solde d'exécution en investissement 2018 : 222 877,18€

Résultat reporté 2017 : +112 814,49 Résultat clôture 2018 : +335 691,67

Après le retrait de la salle du Conseil de M. le Maire, le conseil municipal sous la présidence de Marc RAHER, 1<sup>er</sup> adjoint, après en avoir débattu, adopte à l'unanimité le compte administratif 2018 du budget Commune.

# 4. Affectation du résultat de l'exercice 2018 – Budget COMMUNE

Présentation: Marc RAHER

M. Marc RAHER, 1<sup>er</sup> adjoint, présente la proposition d'affectation du résultat de la section de fonctionnement de l'exercice 2018 :

- Considérant que le compte administratif 2018 présente un résultat global positif de fonctionnement de : +179 917,46 €
- Considérant que le solde d'investissement présente un résultat de +222 877,18 €
- Considérant que le solde des restes à réaliser en investissement présente un résultat global de +549 364,93 €

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'affecter le résultat de la section de fonctionnement comme suit :

- 179 917,46 € en recette ligne 002 de la section de fonctionnement sur le budget 2019
- 0,00€ en recette d'investissement sur le compte 1068

#### 5. Compte de gestion 2018 – budget LOTISSEMENT

<u>Présentation</u>: Marc RAHER

Le compte de gestion du receveur municipal retrace les opérations budgétaires en dépenses et en recettes, selon une présentation analogue à celle du compte administratif. Il comporte :

Une balance générale de tous les comptes tenus par le trésorier de la collectivité qui décrit de façon synthétique l'actif et le passif de la commune.

Le compte de gestion est soumis au vote de l'assemblée délibérante qui constate ainsi la stricte concordance des deux documents (compte administratif et compte de gestion).

Après vérification, le Conseil Municipal adopte à l'unanimité le compte de gestion 2018 du budget du lotissement « Roz Ar Park ».

#### Compte administratif 2018 – budget LOTISSEMENT

Présentation: Marc RAHER

Le compte administratif 2018 du budget lotissement Roz Ar Park, présenté par M. Marc RAHER, 1<sup>er</sup> adjoint, fait apparaître un excédent de la section de fonctionnement pour l'année 2018 de 8 014,78 €. En 2017, le résultat de l'exercice de fonctionnement est de – 2 933,70 €.

Au global, l'excédent de fonctionnement cumulé du compte administratif 2018 est de 8 014,78 €.

Il fait apparaître en :

FonctionnementRecettes :103 309,00 €Dépenses :95 294,22 €Résultat de l'exercice 2018 :+8 014,78 €Résultat reporté de 2017 :75 295.73 €Résultat de clôture section fonctionnement :83 310,51 €

<u>Investissement</u> Recettes : 95 294,22 €

Dépenses : 71 893,00 €
Résultat de l'exercice investissement 2017 : +23 401,22 €
Résultat reporté 2017 : 95 294,22 €

Résultat de clôture 2018 : -71 893,00€

Après le retrait de la salle du Conseil de M. le Maire, le Conseil municipal, sous la présidence de Marc RAHER, 1<sup>er</sup> adjoint, après en avoir débattu, adopte à l'unanimité le compte administratif 2017 du budget lotissement Roz Ar Park.

#### **Budget primitif - Commune 2019**

Présentation: Marc RAHER

Sur proposition de la commission des finances réunie le 21 mars 2019, M. Patrick TANGUY, Maire, présente le Budget Primitif 2017 de la commune qui s'équilibre tant en recettes qu'en dépenses.

**Fonctionnement** Dépenses : 660 710,86€

Recettes: 660 710,86€

Investissement Dépenses : 1 303 916,53€

Recettes: 1 303 916,53€

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte, à l'unanimité, le budget primitif 2019 voté chapitre par chapitre en fonctionnement et chapitre sans opération en investissement.

#### 8. Budget primitif - Lotissement Roz Ar Park 2019

<u>Présentation</u>: Marc RAHER

Sur proposition de la commission des finances réunie le 21 mars 2019, M. Patrick TANGUY, Maire, présente le Budget Primitif 2019 du lotissement Roz Ar Park.

**Fonctionnement** Dépenses : 143 796,00€

Recettes: 155 203,51€

Dépenses : 143 786,00€ Investissement

Recettes: 143 786,00€

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte, à l'unanimité, le budget primitif 2018 voté chapitre par chapitre en fonctionnement et chapitre sans opération en investissement.

#### 9. Convention LE JUCH - établissement Public Foncier **Bretagne (EPF Bretagne)**

Présentation: Patrick TANGUY

Absent : Nicolas FLOCH qui donne pouvoir à Monsieur le Maire, Daniel CANONICO

Monsieur le Maire rappelle le projet de la collectivité de réaliser une opération mixte de logements locatifs sociaux et une activité en rez-de-chaussée après réhabilitation d'une maison cis Place de l'Église,

Ce projet nécessite l'acquisition d'emprises foncières sises Place de l'Eglise. Le coût de ces acquisitions, la nécessité de leur mise en réserve le temps que le projet aboutisse et le travail de négociation, de suivi administratif, voire de contentieux implique une masse de travail trop importante pour que la commune du Juch puisse y faire face seule. Par ailleurs, elle implique une connaissance approfondie des procédures. C'est pourquoi il vous est proposé de faire appel à l'Etablissement Public Foncier de Bretagne (EPF Bretagne),

Il s'agit d'un établissement public d'Etat à caractère industriel et commercial intervenant à l'échelle régionale. Il a pour objet de réaliser, pour son compte, celui de l'Etat, des collectivités locales ou de toute personne publique, des acquisitions foncières destinées à constituer des réserves foncières accompagnement des opérations en d'aménagement au sens de l'article L 300-1 du Code de l'Urbanisme. Il dispose d'un personnel spécialisé et de fonds dédiés qu'il peut mettre à disposition de la collectivité par le biais d'une convention à intervenir entre les deux parties. Il procède aux acquisitions nécessaires par tous moyens.

Dans cette optique, l'EPF Bretagne signe des conventions cadres avec les EPCI, définissant les grands enjeux partagés, puis des conventions opérationnelles pour chaque secteur de projet.

En ce sens, la communauté de communes Douarnenez Communauté a signé une convention cadre avec l'EPF Bretagne qui est complétée par une convention opérationnelle avec chaque collectivité sollicitant son intervention.

La convention opérationnelle définit les prestations demandées à l'EPF Bretagne, les modalités d'acquisition de biens et de réalisation des études et/ou travaux, le taux d'actualisation et le prix de revente.

Il vous est donc proposé de formaliser la demande d'intervention de notre collectivité auprès de l'EPF Bretagne et d'approuver la convention opérationnelle proposée par cet établissement.

Vu le décret n° 2009-636 du 8 juin 2009 portant création de l'EPF Bretagne,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 5210-1 à L 5210-4 et L 5211-1 à L 5211-62.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 2121-29 à L 2121-34,

Vu la convention cadre signée le 03 avril 2017 entre l'EPF Bretagne et, la communauté de communes Douarnenez Communauté,

**Considérant** que la commune de Le Juch souhaite maîtriser un ensemble immobilier situé dans le secteur Place de l'Eglise au Juch dans le but d'y réaliser une opération à dominante d'habitat,

**Considérant** que ce projet nécessite l'acquisition d'emprises foncières situées dans le secteur Place de l'Eglise au Juch,

Considérant qu'étant donné le temps nécessaire à l'acquisition des terrains, à la définition du projet et de son mode de réalisation (ZAC, permis d'aménager, etc.), à la réalisation des travaux d'aménagement et de construction, la maîtrise du foncier nécessaire à ce projet doit être entamée dès maintenant,

Considérant que le coût et la complexité d'acquisition du foncier, la nécessité de constituer des réserves foncières dès aujourd'hui et les délais nécessaires à la mise en œuvre de ce projet d'aménagement justifient l'intervention de l'EPF Bretagne,

Considérant que, sollicité par la commune du Juch, l'EPF Bretagne a proposé un projet de convention opérationnelle encadrant son intervention et jointe à la présente délibération, que cette convention prévoit notamment :

- Les modalités d'intervention de l'EPF Bretagne et notamment les modes d'acquisition par tous
- Le périmètre d'intervention de l'EPF Bretagne;
- La future délégation, par la commune à l'EPF Bretagne, dans ce secteur, de ses droits de préemption, de priorité et de réponse au droit de délaissement ;
- Le rappel des critères d'intervention de l'EPF Bretagne que la commune du Juch s'engage à respecter sur les parcelles qui seront portées par l'EPF Bretagne:
  - à minima 50 % de la surface de plancher du programme consacré au logement;
  - une densité minimale de 25 logements par hectare (sachant que pour les projets mixtes, 70 m² de surface plancher d'équipements, services, activités ou commerces équivalent à un logement);

- dans la partie du programme consacrée au logement: 20% minimum de logements locatifs sociaux de type PLUS-PLAI.
- Les conditions et le délai de rachat des parcelles à tiers qu'elle aura désigné,

Considérant qu'il est de l'intérêt de la commune du Juch d'utiliser les moyens mis à disposition par l'EPF Bretagne,

#### LE CONSEIL MUNICIPAL, A L'UNANIMITE,

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire

**DEMANDE** l'intervention de l'Etablissement Public Foncier de Bretagne pour procéder aux acquisitions des parcelles répertoriées dans la convention opérationnelle d'actions foncières annexée à la présente délibération,

APPROUVE ladite convention et AUTORISE Monsieur le Maire à la signer ainsi que tout document nécessaire à son exécution,

S'ENGAGE à racheter ou à faire racheter par un tiers qu'elle aura désigné les parcelles avant le 30 juin 2026,

**AUTORISE** Monsieur le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

#### 10. Lancement consultation pour les travaux du cheminement doux et des entrées de bourg

Présentation: Patrick TANGUY

Absent : Nicolas FLOCH qui donne pouvoir à Monsieur le

Maire, Daniel CANONICO

Monsieur le Maire informe les membres de l'assemblée que le marché de travaux concernant l'aménagement des entrées de bourg et du cheminement doit être lancé. Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité,

l'EPF Bretagne par la commune du Juch ou par un

toutes les démarches nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération;

l'aménagement des entrées de bourg et du cheminement ;

DONNE pouvoir à Monsieur le Maire pour effectuer

concernant

APPROUVE le lancement du marché

DIT que les crédits ont étés prévus au budget 2019.

#### 11. Rapport des adjoints

#### Marc RAHER:

#### <u>Yves TYMEN</u>:

#### Isabelle KERVAREC:

- L'école a été retenue à l'appel à projet Ecole Numérique Rural.
- Rappel des dates des commissions le 23 avril jeunesse et sport et le mai le CCAS

#### Patrick TANGUY:

- Ouverture de la MAM
- Chantier de l'église redémarré, rappel des échéances. Réouverture prévue pour le 15 décembre 2019
- RDV avec l'éclairagiste
- Travaux d'abattage
- Subvention de 5 000€ du service archéologie pour l'acquisition du ZAL
- Restitution du projet tutoré le 04/04/19



# Dépistage du cancer de l'intestin (colorectal)

Votre département, votre ville, médecins et pharmaciens se mobilisent Avec l'ADEC29, La Lique Contre le Cancer du Finistère et les nombreux partenaires de votre santé.

Vous avez entre 50 et 74 ans, que vous soyez un homme ou une femme, vous êtes concernés par le dépistage organisés du cancer de l'intestin.

Ce cancer peut être guéri 9 fois sur 10, à condition de le repérer suffisamment tôt, par la recherche de sang invisible à l'œil nu dans les selles.

#### **Comment participer:**

A partir de 50 ans jusqu'à vos 74 ans inclus, et tous les deux ans, vous recevez une invitation personnalisée de l'ADEC29 (l'association de dépistage organisé du Finistère).

Dès que vous avez reçu votre invitation, vous pouvez vous rendre chez votre médecin traitant ou votre pharmacien pour récupérer votre KIT complet de dépistage.

Ce kit est totalement gratuit (prise en charge direct avec la CPAM)

FACILE, le nouveau Test de Dépistage du cancer colorectal est A FAIRE CHEZ SOI (n'oubliez pas de bien remplir le questionnaire ainsi que les étiquettes), et à renvoyer par enveloppe T (fournie) au laboratoire national chargé de la lecture et du retour des résultats à votre domicile et à votre médecin traitant.

# Informations diverses

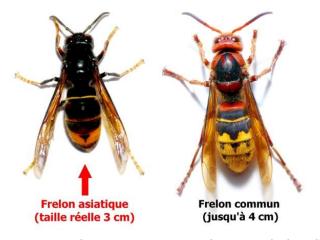
#### **Frelons** asiatiques

Douarnenez Communauté participe activement à l'identification et à la destruction des nids de frelons asiatiques en permettant aux habitants du territoire de s'en débarrasser gratuitement. Le phénomène des frelons asiatiques a pris de plus en plus d'ampleur au fil des années.

#### Des dispositifs gratuits pour piéger les fondatrices

A l'heure actuelle le seul moyen de lutter préventivement contre le frelon asiatique est de mettre en place un piégeage de printemps. En effet, à cette période, les fondatrices quittent leur refuge d'hiver. L'objectif du piégeage de printemps est de réduire leur nombre ainsi que les futurs nids.

Pour cela, Douarnenez Communauté a fait l'acquisition de 500 pièges. Ils sont mis gratuitement à la disposition des habitants du territoire dans les Mairies des



communes rurales, aux services techniques de la Ville de Douarnenez et à l'accueil de Douarnenez.

Au moment où vous récupérez votre piège (un par foyer), le mode d'emploi du dispositif et une fiche de notation de piégeage vous seront remis pour évaluer le nombre de prises et leur localisation. Les administrés s'engageront à rapporter la fiche à la fin de la période de piégeage.

Les pièges devront être retirés au plus tard le 15 mai 2019 afin de limiter au maximum le piégeage des insectes non ciblés, tels que les frelons européens.

Les pièges sont à votre disposition à l'accueil de la mairie.

#### Collecte d'essaims d'abeilles

La liste des apiculteurs volontaires pour récupérer les essaims d'abeilles est disponible en mairie.



#### Gendarmerie



La gendarmerie organise une réunion publique d'information à destination des administrés du Juch le **samedi 11 mai 2019 à 10** 

<u>h.</u>

Les thématiques abordées porteront entre autre sur les cambriolages (réflexes à adopter), les escroqueries sur internet, vols par ruse (démarchage à domicile), home jacking, fraudes à la carte bancaire.

#### Infos Douarnenez-Communauté



Le P.L.H, un outil ambitieux au service des habitants. Depuis sa création en 1993, Douarnenez Communauté exerce la compétence

politique du logement et du cadre de vie.

Cette volonté politique s'est traduite par la mise en œuvre de programmes locaux de l'habitat (P.L.H). L'élaboration du Programme Local de l'Habitat (2019-2025), fait suite aux quatre précédents programmes et constitue donc la poursuite d'une politique du logement exercée par la collectivité depuis 25 ans.

Le document complet du Programme Local de l'Habitat (2019-2025) est consultable en mairie.

#### Service d'Eau

A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019, le Service de l'Eau sur la commune sera géré par la Communauté de Communes Service eau et assainissement

regie.eau@douarnenez-communaute.fr

Accueil: 02.98.74.46.45 - Services techniques - Route

de Brest - 29100 Douarnenez

<u>Courrier</u>: 75 rue Ar Veret - CS 60007- 29177

DOUARNENEZ CEDEX

Les abonnés ont reçu leur dernière facture de consommation sur l'année 2018 courant janvier de la SAUR, ensuite c'est donc notre service qui gèrera la relève des compteurs et la facturation ainsi que le réseau eau.

<u>Pour Le Juch la part assainissement sera facturée par la SAUR jusqu'en 2021</u>

#### Aide à Domicile

A partir du 1er janvier, l'ADADOM service d'aide à domicile de Plogonnec (Ex-ADMR) s'associe à l'ADAPA de Douarnenez et l'ADIMA de Quimper pour créer une seule et même association dénommée ACIMAD (Association Cornouaillaise d'Interventions, Maintien d'Accompagnement à L'ACIMAD est une association médico-sociale qui mène des actions solidaires, fiables et bienveillantes de manière continue (7 jours/7, 24H/24) à l'égard des personnes du territoire (notamment dépendantes) qui choisissent de vivre à domicile, grâce

à l'engagement collectif de ses collaborateurs-salariés formés et bénéficiant d'un appui permanent et de ses administrateurs-bénévoles.



L'Association, qui bénéficie d'un agrément CAF, fait également des gardes d'enfant de + de 3 ans, au domicile des parents. Avec possibilités, par exemple, de les conduire, et/ ou de les récupérer à l'école.

Les permanences du service sont maintenues sur Plogonnec dans le local située 2 rue des Ecoles, du lundi au vendredi inclus de 9h00 à 12H30 et 13H30 à 16H00 (au minimum) afin d'être à l'écoute de la population, pour répondre à vos questions, et interrogations.

#### Bonjour à tous!

Le 18 novembre 2018 avait lieu la première édition de la "Fête des Enfants" à Douarnenez!



Cet événement a été un succès et on compte bien remettre ça !

Nous vous invitons donc à participer à une réunion d'information le :

LUNDI 29 AVRIL à 18H.

Salle du Conseil Municipal, Mairie de Douarnenez

Il est important, pour nous Parents, de vous présenter ce projet et de connaître votre implication à ce bel événement fédérateur et festif La "Fête des Enfants"!

Ravis de vous voir très nombreux et motivés pour le bonheur des petits et des grands !

Cordialement,

Le Comité de pilotage
de la "Fête de Enfants"

Kevin DESILLES vous propose à compter du 1<sup>er</sup> juillet jusqu'au 26 août, une vente de légumes sur la place de l'église, le lundi de 17 h à 19 h.

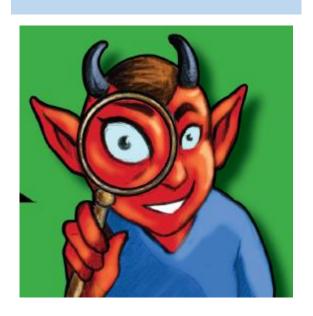
Vente directe du jardin, Guerlac'h Hir les jeudis de 18h/20h du 13/06 au 29/08



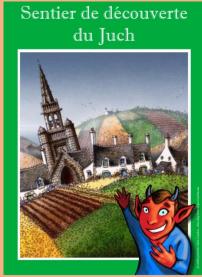


Alors que le Point Information Jeunesse accueille sa nouvelle responsable, une politique jeunesse à l'échelle du territoire s'organise avec un transfert de compétence vers Douarnenez Communauté au 1er janvier 2019.

Recrutée le 3 septembre dernier, Esmeralda Guerra-Petillon a déjà une bonne connaissance des missions du PIJ. "Je travaillais au PIJ de Concarneau et l'envie de découvrir d'autres territoires m'a fait venir à Douarnenez" explique-telle. Originaire de Grenade, en Espagne, Esmeralda participera également à la refonte de la politique jeunesse sur le territoire, comprenant la prise de la compétence jeunesse par Douarnenez Communauté le 1er janvier prochain (2019). "J'adapterai les objectifs du PIJ aux besoins du territoire, sous la direction du (de la) futur(e) coordinateur(trice) jeunesse, avec les élus et les partenaires. Pour l'heure, je prends le temps de rencontrer les différents acteurs locaux pour affiner ma connaissance territoire" conclut-elle.



Victoria Claire, Maxime Cardin et Hadrien Turba, étudiants à l'UBO Quimper (Université de Bretagne Occidentale) en master Gestion des patrimoines architecturaux, artistiques et culturels avec une mention patrimoine et musée, ont travaillé, sur un projet tutoré, à savoir la maquette d'un livret de douze pages, concernant un sentier de découverte au bourg.



Le projet fini a été rendu, après plusieurs rencontres avec le maire, Patrick Tanguy, l'association Histoire et patrimoine, Patrick Kernévez, directeur de l'institut universitaire de l'UBO, et Dominique Guichaoua, graphiste.

Ce dépliant est destiné aux familles et touristes désirant découvrir le Juch.

Une application numérique sera aussi disponible. Le dépliant a pour fil conducteur le diable (dessiné par Dominique Guichaoua).



Andrey Pichavant, Maëlle Lissillour et Stéphanie Rondant se préparent à ouvrir au Juch une maison d'assistantes maternelles (Mam), « Les Diablotins », qui pourra accueillir douze, voire vingt enfants.

## <u>Propreté. Les Maires du Pays de Douarnenez</u> <u>signent un arrêté commun pour améliorer le cadre de vie.</u>



Le 1<sup>er</sup> avril 2019, les Maires de Douarnenez, Poullan-sur-Mer, Le Juch, Kerlaz et Pouldergat ont signé un arrêté portant sur l'entretien et la propreté de l'espace public. Il rappelle les obligations de chacun et fixe un cadre réglementaire pour lutter contre les incivilités du quotidien, maintenir un territoire propre, où les habitants cohabitent harmonieusement avec leur environnement.

Selon les infractions, l'arrêté prévoit des amendes pouvant aller de 11€ à 7 500€

# Élections européennes 26 mai 2019



# Vous êtes citoyen européen, choisissez l'Europe que vous voulez

Aller **voter**, c'est **choisir** un projet pour l'Europe en phase avec **vos convictions** et **vos valeurs**. C'est **choisir** la composition du prochain Parlement européen et **influencer** les décisions qu'il prendra au cours des **5 prochaines années**.

Le Parlement européen agit notamment dans des domaines tels que l'emploi et les droits sociaux, le climat et l'environnement, la gestion des frontières, la santé, l'alimentation et la sécurité.

### Un Parlement européen qui vous représente

NOMBRE DE REPRÉSENTANTS AU PARLEMENT EUROPÉEN





705 \*

NOMBRE DE REPRÉSENTANTS FRANÇAIS AU PARLEMENT EUROPÉEN







79 \*

Chiffres liés à la sortie du Royaume-Uni prévue le 29 mars

# La Compagnie « Si ça vous chante » revient au Juch le 19 Mai à 17h00 Spectacle de soutien à Notre-Dame de Paris



